

**Devoir obligatoire à rendre le 2 avril 2019**

Aucun retard accepté

Travail rédigé par groupe de 4 à 8 : sur papier libre, indiquez vos noms et numéros d'étudiants pour chaque groupe constitué.

4 pages minimum.

Devoir à rendre sous format papier.

**« Le tirage au sort »**

- Introduction sous forme de définition raisonnée du tirage au sort (modalités, contexte, enjeux). Pas de définition toute faite issue d'un dictionnaire de langue.
- Petit historique ou tableau de l'usage qui a été fait du tirage au sort (pas de limitation dans le temps), description rédigée (pas de liste).
- Éventuellement éclairage sur un usage spécifique du tirage au sort (dans une époque et un lieu donnés) pour engager le point suivant.
- Réflexion sur le tirage au sort, informée par ce qui précède. Enjeux, ce que le tirage au sort permet, ce qu'il empêche. Implications pour les institutions ou les organisations qui mettent en œuvre une forme de tirage au sort. Comparaison avec d'autres modes de décision, choix, élection, etc. Questions d'égalité, de compétences, de décision, etc.

Ne pas oublier que toute réflexion s'appuie sur des exemples analysés et que vous pouvez privilégier un exemple ou un texte.

Le devoir ne sera pas structuré sur les « avantages et inconvénients ».

- ❖ Bien indiquer les sources (sites internet, ouvrages avec références complètes).
- ❖ Toutes les citations doivent être entourées de guillemets et référencées, pour ne pas commettre de plagiat (= 00/20 et sanctions).